

L'andain

L'andain n'est autre que l'entassement du foin lors de la récolte ou de la mise en chicons lors des regains, le fourrage mis en longueur. Il sera ensuite chargé à la fourche, pris en vrac avec l'auto chargeuse ou bottelé avec la botteleuse.

On entassait autrefois le foin à la main, la machine pourvoit naturellement aujourd'hui à cette opération qui, malgré toutes les innovations techniques, reste encore d'actualité.

Lors des foins on parlait aussi des « tires ». Le bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande, année 1908, s'étend sur neuf pages sur l'andain.

ANDAINE



Que fait le faucheur? On répondra qu'il fait des andains. Mais qu'est-ce qu'un andain? Ce n'est pas du tout facile à dire. Autant de dictionnaires, autant de définitions¹.

Pour ce qui est de l'aire du mot, on peut dire que *andain* règne en maître dans toute la France. Il a peu de concurrents et aucun n'est sérieux, c'est-à-dire aucun ne l'a remplacé sur une grande étendue. La Suisse romande, comme tout le domaine franco-provençal, ne connaît que *andain*.

Terminaison. — Nous nous occupons d'abord de la terminaison, pour laquelle les formes phonétiques de la Suisse romande occupent une place à part. Quelle que soit l'étymologie qu'on adopte pour le radical du mot, l'accord de la plupart des formes romanes nous fait supposer pour la deuxième partie du mot la terminaison -anum ou -ana; ainsi la Provence dit *in.ndan*, l'Italie du nord dit *andana* (voir l'article cité de M. Horning, p. 515), tout le nord de la France dit *andain*; cf. *granum* > *grain*. La Suisse romande se divise nettement en deux groupes: le Jura bernois dit *indè*, dont nous parlerons plus tard, le reste des patois dit généralement *andin*. Pour le gros des patois romands on s'attendrait à *andan*, puisque *granum* y devient *gran*. Mais cette forme ne se rencontre que très sporadiquement: à Savigny (Vaud), à Villeneuve², à Gingins (Vaud) d'après l'*Atlas*, et dans une partie des patois

¹ Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les articles aussi intéressants qu'étendus consacrés à ce mot par MM. G. Paris (*Romania*, XIX, p. 449) et Horning (*Zeitschr. für rom. Philologie*, XXIX, p. 514).

² Villeneuve dit *indan* qu'on peut expliquer par la métathèse des voyelles nasales de *andin*, forme vaudoise courante.

genevois, où *-an* peut provenir d'un plus ancien *-in*, fenum, « foin » et famem, « faim », aboutissant tous les deux à *fan*. Ces formes en *-an* ne semblent pas remonter à *-anum*, pas plus que celles de la Savoie. Dans quatre villages de la Haute-Savoie, l'*Atlas linguistique de la France* note *andan*, entouré d'*andin*. Or dans trois de ces quatre villages (n^{os} 946, 956, 957), je trouve également *plantan* pour , plantain ', de plantaginem, et *paran* pour , parrain ', de patrinum (cf. *payrin*, *payri* dans les patois du Midi). Dans ces deux mots, où *-anum* n'est guère probable, nous constatons le changement de *-in* en *-an*. Il en sera de même de *andan*, qui se trouve dans des conditions phonétiques semblables.

Reste à étudier *andin* (*andè*, etc.), qui est la forme courante des cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel. Faut-il l'expliquer par un changement de suffixe? Dans la Suisse romande seule *-inum* se serait-il substitué à *-anum*? C'est possible, et l'*Atlas* note même une fois *indin* (Drôme 844), qui semble bien représenter un mot en *-inum*. Ou bien l'*andin* romand serait-il d'importation française? La chose peut étonner pour un terme aussi profondément agricole que le nôtre, mais on sait qu'à l'époque des foins on engage souvent des ouvriers venant du dehors et parlant un patois différent. Dans ce cas, on aurait préféré la forme française, connue de tout le monde. Il y a une troisième possibilité à laquelle me rend attentif M. Gauchat, c'est *-aneum*, dont la palatale rendrait compte du passage de *a + n* à *in*; la mouillure aurait disparu. Ce qui appuie fortement cette opinion, ce sont d'un côté les verbes dérivés de *andin*: *andanyi* (Vaud, Lyonnais), *dézandanyi* (Vaud, Fribourg), où la mouillure se serait conservée, cf. *provanyi*, *provanyura*, dérivés de *provin*. D'autre part, nous trouvons des formes à terminaison mouillée dans les patois français du Piémont (vallée d'Aoste, deux fois; vallées vaudoises, trois fois) et sporadiquement dans le Midi de la France, toujours d'après l'*Atlas*, en outre au Frioul, *antagn*, etc. (Horning, *l. c.*, p. 518).

Pour ce qui est enfin de *indè*, forme commune à presque tous les patois du Jura bernois et assez fréquente aussi dans les patois français avoisinants, à Bournois et ailleurs, elle ne laisse pas de nous embarrasser beaucoup. Point de doute sur le radical, qui est le même que celui de *andain*, puisque *chanter* y donne *tchintè*, mais la terminaison *-è* ne correspond ni à *-anum*, ni à *-aneum*, ni à *-ittum*, qui donne *-a*. Qu'est-ce? M. Horning est porté à y voir le suffixe *-aceum*; on aurait fait du radical *and* un **andas*, comme *plâtras* dérivé de *plâtre*. N'ayant point trouvé d'autres exemples dans les patois en question, je n'ose me prononcer sur ce point¹.

Signification. — Passons à la sémantique du mot, qui nous arrêtera davantage. Les significations données par nos correspondants ne permettent pas de déterminer la valeur du mot d'une façon définitive. La plupart cependant s'accordent à dire que l'*andain* est « ce tas allongé, en forme de chenille, d'herbe fauchée et amoncelée à gauche du faucheur », tas allongé que la Suisse allemande appelle *mädä*, s. f., substantif tiré du verbe *mähen*, « faucher » ou *chòra*, s. f., tiré du verbe *scheeren*, « tondre », employé par ex. à Biel-Benken (Bâle-Campagne) et à Wyhlen (Grand duché de Bade). C'est en tout cas le sens prédominant du mot *andain*. Voici quelques exemples: *fó sé chatā su l'andè pò mädzi la soupa*, « il faut s'asseoir sur l'*andain* pour manger la soupe » (Penthalaz, Vaud); *l'ërba rāra nè balyè pa dè l'andin*, « l'herbe rare ne donne pas d'*andain* » (Vaugondry, Vaud). Le mot s'emploie aussi métaphoriquement: *ouék mè ché lèva kan li solè fajék l'andin*, « aujourd'hui je me suis levé quand le soleil faisait l'*andain* », c'est-à-dire commençait à dorer le sommet des montagnes » (Evolène, Valais).

On voit par ces exemples que l'*andain* ne désigne pas l'es-

¹ Quand on parcourt à ce sujet le *Glossaire de Bournois*, par Roussey, on est étonné du grand nombre de mots en *-è*, correspondant au français *-et*, p. ex. *bidè*, *brikè*, *boulè*, *byè* = billet, aussi des mots non français, comme *banvè*, bâton, *bourbè*, bournier, tout cela à côté de la terminaison régulière *-ò*, *-òt*. Le mot *indè* appartiendrait-il à cette deuxième couche de diminutifs en *-et* ?

pace fauché, mais bien l'herbe couchée en forme de rouleau. Ce sens est confirmé par le terme « andain double », dont nous parlerons plus loin, et est aussi attesté pour plusieurs régions de la France.

Toutefois la signification de « rouleau d'herbe fauchée » n'est pas la seule que nos correspondants aient donnée à notre mot. Il y en a deux autres. Tout d'abord *andain* arrive par extension de sens à désigner tout rouleau d'herbe ou de foin fait non seulement avec la faux, mais aussi avec le râteau¹. Cet emploi plus étendu est surtout attesté pour le Jura bernois, malgré le terme spécial *boudin*, dont on se sert exclusivement pour le rouleau de foin par opposition au rouleau d'herbe. Ajoutons que les deux mots de la Suisse allemande *madə* et *chərə* s'appliquent également à un rouleau de foin quelconque, de préférence dans leurs formes diminutives *madli* et *chərli*. Jusqu'ici le développement de sens de *andain*, *madə*, *chərə* est tout à fait parallèle. Enfin le mot *andain* signifie encore : « l'espace fauché ayant la largeur d'un coup de faux et occupant toute la longueur du pré ». Ce sens est attesté par notre correspondant du Vully vaudois et par celui d'Evolène (Valais), malheureusement sans exemples qui permettent de préciser. Par contre, notre excellent correspondant, M. Reymond, bibliothécaire à Lausanne, que j'ai consulté à ce sujet, a bien voulu me faire observer qu'on dit couramment : *il a pris un large andain*, en parlant de l'espace que parcourt la faux. De plus, il est certain que le sens en question existe dans les patois de la Suisse allemande. On peut dire, par ex., en se promenant dans un pré dont le foin est rentré depuis longtemps : *do gsēt mə no d'madə*, « là on voit encore les andains » ; ici, *madə* désigne évidemment la série des traces que laissent sur le sol les coups de faux donnés (surtout par un faucheur maladroit). Ou encore on dit : *ich das ə braiti madə !*, « quel andain large ! », par quoi

¹ Cf. Jaccottet, *Scènes de la vie vaudoise*, 1854, p. 43 : « Les râteaux ramassent le foin en larges *endains*, que les fourches poussent et rapprochent en *endains* (*toulas*) plus larges encore. »

on entend, non le rouleau, mais l'espace vide d'herbe entre les rouleaux¹.

Enfin, il existe un synonyme de *madə* auquel me rend attentif M. le Dr Hubschmied, c'est le mot *yān'*², répandu dans une grande partie de la Suisse allemande. Il désigne entre autres le « chemin qu'un faucheur laisse derrière lui ou le chemin qui lui reste à parcourir. » On dit par ex. *mər wei ə breiə yān' nē*, « nous allons prendre « le chemin » large. » (*Schw. Idiotikon*, III, 43, etc.)

Nous sommes donc amenés à conclure que dans la Suisse romande *andain* signifie à la fois un rouleau d'herbe fauchée et l'espace compris entre deux de ces rouleaux d'un bout du pré à l'autre.

Or si nous consultons quelques dictionnaires français, nous pourrions les répartir d'après la définition qu'ils donnent du mot *andain* en deux groupes :

1. Littré dit un peu vaguement : « *andain*, l'étendue que le faucheur peut faucher de pas en pas. » Faut-il entendre l'espace tout entier ou seulement l'espace atteint par UN coup de faux ?

Le Dictionnaire de l'Académie nous fixe là-dessus en disant : « *andain*, l'étendue du pré qu'un faucheur peut faucher à *chaque pas qu'il avance*. »

De même Gazier, qui dit : « *andain*, surface qu'un homme peut faucher *toutes les fois qu'il avance d'un pas*. »

Le 2^e groupe ne parle plus de l'espace fauché, mais de l'herbe coupée.

Ainsi le Dictionnaire général : « *andain*, ce que le faucheur coupe à chaque enjambée. »

¹ Je dois ces informations à l'obligeance de M. le Dr E. Dick, originaire de Ersigen, près Berthoud (Berne).

² On rattache ce mot à la racine contenue dans le sanscrit *jā*, « aller », ce qui appuierait l'hypothèse de ceux qui voient dans notre *andain* un dérivé de *andare*. L'allemand *yān'* serait-il identique avec *gin*, qu'on trouve dans les patois français du nord et du nord-est ? Voir Behrens, dans les *Mélanges Chabaneau*, p. 548-549.

De même Larousse: « *andain*, herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait. »

Ce qui nous frappe, c'est le désaccord complet entre l'emploi du mot en français et l'emploi du mot en patois. En français, l'idée d'un *andain* est inséparable de celle d'un coup de faux; c'est ou bien le petit espace que parcourt la faux ou la petite portion d'herbe qu'elle abat en une fois; l'*andain* français est peu de chose en comparaison de l'*andain* romand, car l'*andain* romand, soit comme espace, soit comme herbe, embrasse toute la longueur du pré.

Le sens romand est-il inconnu à la langue française? Non, voici P. Monet, lexicographe du XVII^e siècle (1635), qui dit: « *andain*, trace tondue et vide d'herbe d'un bout du pré à l'autre. »

Enfin et surtout il faut tenir compte de l'ancien français. Ici *andain* nous est attesté entre autres dans le sens d'« enjambée, pas, mesure ».

Le Dictionnaire général cite la phrase: « *à grands andains* va à perdition. » Ce sens a persisté dans la langue littéraire jusqu'au XVII^e siècle. Un lexicographe anglais de cette époque, Cotgrave, note: « *andain* = *a stride or as much ground or space as a man can comprehend by striding* »; en français: « une enjambée ou autant de terre ou d'espace qu'un homme peut couvrir en écartant les jambes. » Si nous résumons ce que nous avons dit, nous aurons les cinq significations que voici:

1. *andain* = rouleau d'herbe fauchée (par extension: rouleau de foin).
2. *andain* = portion d'herbe fauchée d'un coup.
3. *andain* = long espace fauché, correspondant au sens 1.
4. *andain* = petit espace fauché, correspondant au sens 2.
5. *andain* = enjambée, spécialement la longueur d'une enjambée de faucheur.

Étymologie de *andain*. — Plusieurs étymologies ont été proposées. Nous ne pouvons les discuter ici comme elles le mériteraient. La question est d'autant plus épineuse qu'elle se

complique avec le terrible problème de *aller-andare*. En effet, la première idée des étymologistes, — Diez en tête, — était de rattacher notre mot au radical roman de *andare*, l'andain aurait été une « allée, » puis l'espace parcouru par la faux. Mais le suffixe *-anum* ne s'ajoutant jamais à des verbes, on a proposé deux substantifs latins : *indaginem* (G. Paris) et **ambitanum* (MM. Gröber et Horning). De fortes raisons d'ordre phonétique, exposées par M. Horning *l. c.*, nous font écarter *indaginem* en faveur de **ambitanum*, que nous croyons l'origine la plus probable. Au point de vue de la forme, il n'y a point de difficulté sérieuse. Quelle aurait été l'évolution sémantique ?

Ambitus, s. m., dérivé de *ambire*, aller autour, exprimait en latin le mouvement circulaire, on disait par ex. : *per ambitum capitis*, tout autour de la tête, ou l'espace occupé par une chose : *explorare ambitum Asiæ*, explorer l'Asie dans toute son étendue (Georges). Mais ce qui nous rapproche bien mieux de notre *andain*, c'est ce passage si précieux, tiré de Festus¹, qui démontre qu'on appelait *ambitus* cet espace de *deux pieds et demi*, prescrit par la loi, que l'architecte romain devait laisser entre deux maisons².

Par cet emploi technique, le mot change d'aspect : de « circuit », qu'il signifiait, il arrive au sens nouveau de « intervalle ». Or cet intervalle *inter vicinorum ædificia* est de deux pieds et demi, c'est-à-dire précisément la longueur d'un pas normal, une enjambée. *Ambitus* serait devenu dans le langage des architectes romains un synonyme de *gradus*, pas.

Il faut supposer, — aucun texte ne nous le dit, — que dans la suite *ambitus*, terme technique des architectes, a été

¹ Grammairien latin, probablement du II^e siècle après J.-C.

² *Ambitus proprie dicitur... inter vicinorum ædificia locus duorum pedum et semipedis ad circumeundi facultatem relictus.* (*Zeitschr. für rom. Phil.*, XXIX, p. 515.)

³ La largeur de ce pas est en moyenne de 0,65 m. d'après les informations de M. Horning.

appliqué, directement ou indirectement, au pas du paysan qui fauche, les jambes écartées. Telle est l'opinion de M. Horning.

Reste à examiner un autre point de vue. *Ambitus* étant le mouvement circulaire, il est possible que le mot ait désigné l'arc de cercle que décrit la faux en passant de droite à gauche. *Ambitus* aurait été d'abord la ligne que trace, dans l'herbe à faucher, la pointe du tranchant de la faux, puis l'espace parcouru par la faux (sens 4 de notre tableau), enfin l'herbe fauchée sur cet espace.

Ce qui appuie cette façon de voir, c'est une expression curieuse de l'allemand bernois que m'indique M. Dick. On dit à quelqu'un qui n'abat pas une assez grande quantité d'herbe en fauchant : *dou mou^ssch madroum mäy^s*, « tu dois faucher tout autour de toi » (proprement tout autour de l'homme). On voit au moins par là que l'idée de mouvement circulaire est présente à celui qui fauche. Le développement que je suppose ici aurait l'avantage de conserver au mot *ambitus* son sens étymologique « ligne circulaire ».

J'avoue que les très judicieuses remarques de M. Horning sur le passage de Festus ne m'ont pas entièrement convaincu que *ambitus* soit devenu synonyme de « pas ». J'incline plutôt à croire que dans l'idée d'un architecte romain *ambitus* est un espace libre tout autour de la maison, un pourtour¹. Il a un minimum de largeur de deux pieds et demi, mais l'idée d'une largeur déterminée n'est peut-être pas aussi importante que M. Horning semble le croire.

Quoi qu'il en soit, que *ambitanum* appliqué au fauchage ait désigné l'enjambée ou l'espace circulaire que parcourt la faux, le mot aura bientôt pris le sens de « travail accompli à chaque pas que fait le faucheur ». Ce travail consiste, — selon le point de vue auquel on se place, — soit à balayer avec la faux l'espace qu'on a devant soi (de là le sens 4, « petit espace

¹ Tel est aussi le sens qu'indique le Dictionnaire latin de Benoist, se basant sur un passage de Cicéron.

fauché »), soit à coucher à sa gauche l'herbe abattue (sens 2, « portion d'herbe fauchée d'un coup »). Rappelons que la plupart du temps on emploie le mot *andain* avec le verbe « faire ». « Tu fais de gros andains » peut signifier : 1° « tu rases une grande étendue d'herbe d'un seul coup de faux » ; 2° « tu coupes une grosse portion en une fois ».

Ces deux idées sont étroitement liées l'une à l'autre, car il va de soi que plus est grande l'étendue que le faucheur peut raser, plus est grosse la portion d'herbe qu'il peut abattre. Je dirais même : ces deux idées, produit théorique de notre analyse, sont liées au point de n'en former qu'une seule, et le vrai sens que cache le mot *ambitanum* > *andain* semble être celui de « travail de pieds, de mains, de tête qu'accomplit le faucheur, toutes les fois qu'il avance d'un pas ».

Ceci établi, les sens 1 et 3 (rouleau de foin et long espace fauché) se conçoivent facilement, si nous songeons que les petits *andains*, soit comme espaces, soit comme portions d'herbe, une fois ajoutés les uns aux autres, ne sont plus guère visibles. Ils se présentent à l'esprit comme une série continue, le petit « andain » s'absorbant dans le grand.

Reste à mentionner l'*andain double*. Celui qui « ouvre le pré » a l'habitude de faire le premier andain au milieu de la largeur du pré, le second se fait généralement en revenant du côté de l'herbe couchée, de sorte que les deux premiers andains se trouvent côte à côte. C'est ce qu'on appelle un *andin dròbyou* (Fribourg, Vaud, Valais). Le Jura bernois dit *douby' indè*. La Suisse allemande dit également *dopäl-chòr* (vallée du Birsig, Bâle-Campagne). Aussi *chlagmadə* (Bas-Emmenthal).

E. TAPPOLET.

